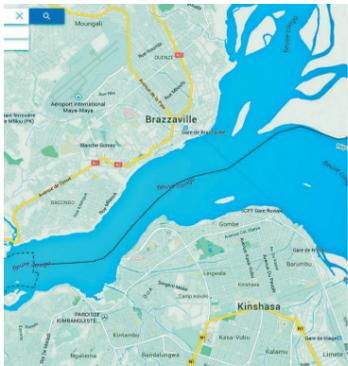


RD-CONGO



LE COURRIER DE KINSHASA

300 FC/200 F.CFA

www.adiac-congo.com

N° 4200 - MERCREDI 2 MARS 2022

COOPÉRATION

Vers le renforcement de l'axe Banjul-Kinshasa

Arrivé la veille à Kinshasa, le président gambien a été reçu, hier, par son homologue congolais, Félix-Antoine Tshisekedi, au Palais de la nation. Restituant à la presse le contenu de ses échanges avec son hôte, le chef de l'Etat congolais a indiqué qu'ils ont essentiellement porté sur les relations entre les deux pays.

Quant aux domaines de coopération ciblés, la priorité sera accordée, entre autres, aux secteurs du tourisme, du transport aérien, de l'énergie, du commerce du bois et des infrastructures.

Page 2



Arrivée du président gambien à Kinshasa

PRODUITS PÉTROLIERS

Une pénurie envisagée d'ici à septembre prochain



Une station d'essence à Kinshasa

Le risque d'un manque de produits pétroliers se dessine déjà dans le Haut-Katanga, la province cuprifère, si le gouvernement de la République n'injecte pas cinquante millions de dollars américains, a mis en garde la Fédération des entreprises du Congo, section Katanga. Dans l'ensemble, l'environ-

nement économique reste marqué globalement par un redressement des produits miniers sur le marché. En effet, la situation du cobalt s'est améliorée en 2021, avec une augmentation de plus de 70 % du cours entre le début et la fin de l'année, renseigne, par ailleurs, la FEC Katanga. Page 3

INCENDIE D'UNE BALEINIÈRE À MALUKU

Le gouvernement assure la prise en charge médicale des victimes

Le gouverneur de la ville-province de Kinshasa, Genty Ngabila Mbaka, s'est rendu, le 28 février, à l'hôpital du Cinquantenaire, pour suivre de près l'évolution de l'état de santé des victimes de l'incendie qui s'est déclenché dimanche dernier à Maluku. Un appel téléphonique a causé l'explosion des fûts d'essence transportés par cette baleinière, à en croire des sources. Cette visite est la deuxième consécutive après cet accident qui a causé la mort d'une personne et occasionné



de nombreux brûlés. Le chef de l'exécutif provincial a été assuré de nombreux brûlés. Le chef de l'exécutif provincial a été assuré des efforts fournis pour la prise en charge des victimes. Page 7

ÉVÈNEMENT

Wenge Musica 4x4 Tout terrain ressuscité

Les ténors du mythique orchestre, disloqué il y a vingt-cinq ans, se sont réunis autour du producteur congolais Amadou Diaby, le 28 février, pour un projet avec, à la clé, l'enregistrement,

au Cap-Vert, d'un mini album de quatre titres et une série de concerts à Kinshasa dont le premier sera livré le 30 juin au stade des Martyrs. Des répétitions sont programmées à Kinshasa à partir

de la mi-avril comme lancement du projet avant le départ pour le Cap-Vert, aux dires d'Amadou Diaby, initiateur des retrouvailles de Wenge Musica 4x4 Tout terrain. Page 5

COOPÉRATION

L'axe Banjul-Kinshasa bientôt renforcé

La diplomatie de développement et d'ouverture prônée par le chef de l'Etat, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, est en train de s'affermir chaque jour davantage. En témoigne, le ballet diplomatique de ces dernières heures avec, à la clé, des accords tant bilatéraux que régionaux, conclus dans la capitale congolaise redevenue l'épicentre des enjeux multiples.

La présence à Kinshasa du président gambien, Adama Barrow, s'inscrit dans la dynamique du renouveau diplomatique de la République démocratique du Congo (RDC) redevenue fréquentable. Arrivé la veille à Kinshasa, le président gambien a été reçu, le 1er mars, par son homologue congolais, Félix-Antoine Tshisekedi, au Palais de la nation.

Après le rite protocolaire et la salutation des officiels des deux pays présents, les deux chefs d'Etat se sont immédiatement retranchés dans la salle des ambassadeurs pour des entretiens, d'abord en tête-à-tête, puis avec leurs délégations respectives. Le vice-Premier ministre congolais et ministre des Affaires étrangères, Christophe Lutundula Apala, ainsi que le ministre en charge de la Coopération régionale, Di-

dier Mazenga, ont pris part à ces échanges à côté de leurs homologues gambiens. Restituant à la presse le contenu de ses échanges avec son hôte, le président Félix-Antoine Tshisekedi les a qualifiés de « très intéressants » et de « chaleureux ». Ceux-ci, a-t-il dit, ont essentiellement porté sur les relations entre les deux pays. Il a, par la même occasion, félicité son homologue gambien pour sa brillante réélection avec un taux de participation estimé à près de 89% ainsi que pour la sérénité ayant caractérisé la tenue de l'élection présidentielle de décembre 2021. « Nous avons parlé des opportunités d'affaires qui pourraient se présenter entre nos deux pays, du renforcement de la diplomatie et de la mise en relation de nos ministres des Affaires étrangères respectifs afin de développer ce



L'arrivée à Kinshasa du président gambien

domaine de coopération dans lequel nous voulons très rapidement nous lancer », a ajouté le président Félix-Antoine Tshisekedi. Dans le même ordre d'idées, il a salué l'engagement manifesté de part et d'autre

en vue d'accroître la coopération bilatérale entre Banjul et Kinshasa. Quant aux domaines de coopération ciblés, la priorité sera accordée, entre autres, aux secteurs du tourisme, du transport aérien, de l'énergie, du commerce du bois et des infrastructures qui permettra, comme l'a indiqué le cinquième président du Congo indépendant, « de réaliser le rêve de l'intégration africaine ». Pour sa part, le président gambien, qui est à sa première visite à Kinshasa, s'est d'emblée réjoui de l'accueil qui lui a été réservé depuis son arrivée sur le sol congo-

lais, avant de faire part de son souhait de voir les relations entre la RDC et la Gambie se renforcer davantage au mieux des intérêts de leurs peuples respectifs. Pour lui, la différence linguistique ou de positionnement géographique entre les deux pays ne peut constituer une barrière dans le contexte de village planétaire dans lequel se meut aujourd'hui le monde. Il a également mis une emphase particulière sur le transport aérien dont le développement permettra de fluidifier le trafic dans la région en éliminant tous les obstacles qui annihilent son essor.

Alain Diasso

« Nous avons parlé des opportunités d'affaires qui pourraient se présenter entre nos deux pays, du renforcement de la diplomatie et de la mise en relation de nos ministres des Affaires étrangères respectifs afin de développer ce domaine de coopération dans lequel nous voulons très rapidement nous lancer »

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo

Secrétaire des rédactions :

Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Eilon
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (chefe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou
Dorly Emilia Gankama (Cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaine Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe ItagaliCoordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)

PAO

Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndongidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Administration des ventes: Marina Zodialho, Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville :

Commercial Pointe-Noire : Mélaine Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubmelé Ngonu /Tél. : (+242) 06 895 06 64

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaïne Angombo
IMPRIMERIE
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,

immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire Nzoni B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepeschesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél. : (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepeschesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

PRODUITS PÉTROLIERS

Une pénurie envisagée d'ici à septembre prochain

Le risque d'un manque de produits pétroliers se dessine déjà dans le Haut-Katanga, la province cuprifère, si le gouvernement de la République n'injecte pas cinquante millions de dollars américains, a mis en garde la Fédération des entreprises du Congo (FEC) section Katanga.

La Fec-Katanga a tenu son assemblée ordinaire à Lubumbashi. A l'issue des travaux, il y a eu la traditionnelle rencontre avec la presse locale pour dresser un état des lieux de l'environnement économique. Il se dégage effectivement une préoccupation sur le risque de pénurie des produits pétroliers. Selon le président de la FEC Haut-Katanga, Patrick Muland, la cause de cette pénurie n'est pas à chercher du côté des pétroliers qui refuseraient de payer les taxes. « Il n'est pas question de pointer du doigt les pétroliers, en disant qu'ils ne payent pas les taxes. Nous risquons de vivre la même situation si le gouvernement n'arrive pas à injecter cinquante millions. Il y

aura carence des produits pétroliers d'ici au mois de septembre. Je suis la bouche autorisée », a-t-il dit.

Dans l'ensemble, l'environnement économique reste marqué globalement par un redressement des produits miniers sur le marché. En effet, la situation du cobalt s'est améliorée en 2021, avec une augmentation de plus de 70 % du cours entre le début et la fin de l'année. Même écho du côté du cuivre, le cours tend à sortir de sa basse conjoncture en progressant d'à peine 7 %. Quant au zinc, il a progressé de 1,7 %. En chiffres, le secteur aurait produit près de 1,75 million de tonnes de cuivre contre 102 000 pour le cobalt et 17 000 pour le zinc.

Laurent Essolomwa



Un station service dans le Haut-Katanga/DR

FINANCES

Le secteur bancaire prêt à appuyer les institutions de la République

La FBN Bank est déterminée à poursuivre ses investissements en République démocratique du Congo (RDC). Au cours d'une rencontre avec le président Félix Tshisekedi, le premier Groupe de services financiers en Afrique subsaharienne a affirmé détenir à ce jour cinquante millions de dollars sur les trente millions de capital initialement programmés pour l'échéance 2025.



La FBN Bank/DR

Le week-end passé, la Direction générale de la FBN Bank était reçue en audience par le président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, au Palais de la nation. La banque, à travers son

directeur général Adesola Adedun, a profité de cette rencontre pour réaffirmer sa participation au développement de la RDC. Elle compte bien poursuivre son investissement en technologie et ressources

humaines en vue de lutter contre la pauvreté. La FBN Bank a atteint à ce jour cinquante millions de dollars américains sur les trente millions de dollars de capital, initialement programmés pour

l'échéance 2025. Depuis septembre 2017, la First Bank of Nigeria, la maison mère fondée en 1894 et cotée à la bourse de Lagos avec plus de 1,3 million d'actionnaires, détient 99 % des actions de

FBN Bank DRC Sa. La RDC rejoint ainsi d'autres pays de la région où le groupe est opérationnel, en l'occurrence le Ghana, la Guinée, le Sénégal, la Sierra Leone, la Gambie et le Royaume-Uni. Par ailleurs, elle dispose des bureaux de représentation dans plusieurs pays du monde : France, Chine, Afrique du Sud, Émirats arabes unis...

Pour la petite histoire, la FBN Bank a vu le jour en RDC en septembre 2015. Elle est le fruit d'un long processus qui a commencé en octobre 2011, soit quatre ans plus tôt, par l'acquisition de 75 % des actions de la Banque internationale de crédit par la First Bank of Nigeria Limited. Par cette transaction, elle est devenue l'actionnaire majoritaire. Le changement de nom n'est intervenu qu'en septembre 2014, avec l'autorisation de la Banque commerciale du Congo.

Laurent Essolomwa

FINANCES

Le secteur bancaire prêt à appuyer les institutions de la République

La FBN Bank est déterminée à poursuivre ses investissements en République démocratique du Congo (RDC). Au cours d'une rencontre avec le président Félix Tshisekedi, le premier Groupe de services financiers en Afrique subsaharienne a affirmé détenir à ce jour cinquante millions de dollars sur les trente millions de capital initialement programmés pour l'échéance 2025.

Le week-end passé, la Direction générale de la FBN Bank était reçue en audience par le président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, au Palais de la nation. La banque, à travers son directeur général Adesola Adedun, a profité de cette rencontre pour réaffirmer sa participation au développement de la RDC. Elle compte bien poursuivre son investissement en technologie et ressources humaines en vue de lutter contre la pauvreté. La FBN Bank a atteint à ce jour cinquante millions de dollars américains sur les trente millions de dollars de capital, initialement programmés pour l'échéance 2025.

Depuis septembre 2017, la First Bank of Nigeria, la maison mère fondée en 1894 et cotée à la bourse de Lagos avec plus de 1,3 million d'actionnaires, détient 99 % des actions de FBN Bank DRC Sa. La RDC rejoint ainsi d'autres pays de la région où le groupe est opérationnel, en l'occurrence le Ghana, la Guinée, le Sénégal, la Sierra Leone, la Gambie et le Royaume-Uni. Par ailleurs, elle dispose des bureaux de représentation dans plusieurs pays du monde : France, Chine, Afrique du Sud, Émirats arabes unis...

Pour la petite histoire, la FBN Bank a vu le jour en RDC en septembre 2015. Elle est le fruit d'un long processus qui a commencé en octobre 2011, soit quatre ans plus tôt, par l'acquisition de 75 % des actions de la Banque internationale de crédit par la First Bank of Nigeria Limited. Par cette transaction, elle est devenue l'actionnaire majoritaire. Le changement de nom n'est intervenu qu'en septembre 2014, avec l'autorisation de la Banque commerciale du Congo.

Laurent Essolomwa

PISCICULTURE

Réhabilitation des étangs détruits dans les cours d'eau du Lualaba

L'Observatoire africain des ressources naturelles (Afriwatch) a salué, dans un tweet du 1er mars, le début de réhabilitation des étangs piscicoles des communautés ayant subi des impacts négatifs suite au déversement d'acide dû à l'explosion des tanks de Kamoto Copper Company (KCC), filiale de Glencore, au Lualaba.

Ouvrant dans le secteur des ressources naturelles, Afriwatch a dénoncé le déversement de l'acide sulfurique dans les cours d'eau du Lualaba, notamment dans les rivières Dikulwe et Luilu, après explosion des tanks de KCC. D'après cette organisation, aucune information n'a été donnée à la population de ces lieux sur cet incident et ses implications sur la santé et l'environnement.

Afriwatch a indiqué que c'est depuis la nuit du 19 au 20 mars 2021 que des quantités énormes d'acide sulfurique qui proviendrait de l'usine de KCC se sont déversées dans plusieurs cours d'eau, dont les deux rivières précitées, situées entre le village Noa et le quartier Sapatelo.

S'appuyant sur des sources concordantes, cette organisation a fait savoir qu'il s'agissait de l'explosion des vannes des tanks contenant chacun de l'acide sulfurique, placés dans la cave de l'usine de KCC qui exploite du cuivre et du cobalt dans la province du Lualaba. « Afriwatch note que c'est suite à la négligence que cet incident s'est produit, alors qu'il aurait pu être évité. Car ça fait déjà dix-sept jours que les acides stagnent dans l'environnement et d'autres sont en train d'être emportés par des eaux des pluies ou des cours d'eau. Depuis l'incident, les agents de KCC effectuent chaque jour trois fois le prélèvement de l'eau de la rivière Luilu sur l'axe Sapatelo-NOA », avait noté, en son temps, cette organisation, en relevant la « complicité de l'Etat congolais dans cette vio-



Réhabilitation des étangs des communautés touchées/Afriwatch

lation du droit à un environnement sain pour la population qui environne KCC ».

Notant des dégâts humains enregistrés dont des toux et rhumes, des douleurs thoraciques et des maux de tête observés chez les travailleurs qui étaient présents sur le site et d'autres qui étaient commis à l'intervention pour atténuer les effets de l'acide dans la concession, ainsi que sur la population environnante, Afriwatch a également relevé les dommages sur l'environnement. Elle avait recommandé, en son temps, au gouvernement du Lualaba de « mettre sur

le pied une commission d'enquête interministérielle, composée des ministères de Mines, de l'Environnement et de la Santé, qui aura pour mission d'évaluer le degré de pollution de l'environnement ainsi que déterminer l'étendue de la zone affectée par les acides ». L'organisation exhortait à la publication du rapport d'enquête ainsi qu'à l'amorce sans délai du processus de dépollution de la zone affectée. Aujourd'hui que ses recommandations sont suivies, Afriwatch pense que ce processus ira jusqu'à la fin.

Lucien Dianzenza

Découvrez le nouveau numéro de votre magazine

HEBDOMADAIRE INTERNATIONAL
jeuneafrique

Disponible dès maintenant chez votre marchand de journaux

- Librairie des Grands Lacs
- Hôtel Memling
- Ex Galerie Présidentielle
- GGmart - Gare centrale

Offre abonnement sur le

+243 851 117 937

EVÉNEMENT

Wenge Musica 4x4 Tout terrain ressuscité

Les ténors du mythique orchestre, disloqué il y a vingt-cinq ans, se sont réunis autour du producteur congolais Amadou Diaby, le 28 février, pour un projet avec à la clé l'enregistrement, au Cap-Vert, d'un mini album de quatre titres et une série de concerts à Kinshasa dont le premier sera livré le 30 juin au stade des Martyrs.

Des répétitions sont programmées à Kinshasa à partir de la mi-avril comme lancement du projet avant le départ pour le Cap-Vert, aux dires d'Amadou Diaby, initiateur de la réconciliation et des retrouvailles de Wenge Musica 4x4 Tout terrain. A cet effet, il a réuni plus de dix-huit anciens sociétaires, le week-end dernier à Paris. Les concerts en préparation auront comme point de départ le stade des Martyrs, à Kinshasa. Le producteur a expliqué à Top Congo : « Nous projetons un concert le jour de l'indépendance car du fait d'avoir commencé leur polémique, ils se sont querellés, brouillés et déchirés. Il semble indiqué qu'ils se remettent ensemble à une occasion aussi importante que celle de la fête de l'indépendance pour mettre fin à toute polémique de manière solennelle ».

La nouvelle défraie donc la chronique ces dernières vingt-quatre heures. Elle est bien au-delà de ce qu'auraient espéré les fans nostalgiques du groupe qui a marqué leur jeunesse. Bien plus qu'une simple réconciliation de ses anciens sociétaires devenus presque tous leaders de leurs propres formations musicales, Wenge Musica 4x4 Tout terrain va se reconstituer autour d'un projet à deux étapes sous la houlette d'Amadou Diaby. Au micro de Christian Lusakueno présent sur les lieux, Werrason a affirmé que les retrouvailles organisées à Paris étaient « une initiative d'Amadou ». Le contrat de production signé le 28 février avec



lui est un engagement pris par Werrason, JB Mpiana, Didier Masela et Alain Makaba, incluant la réalisation d'un album et un concert. Du reste, l'histoire de Wenge est digne de faire l'objet d'un documentaire au regard de ce qu'elle représente dans l'épopée musicale congolaise, a affirmé le producteur.

« Jusque-là, l'occasion ne s'était pas présentée pour contenter les mélomanes nostalgiques de cette époque où nous faisons grand succès. D'ordinaire, nous ne jouons pas les titres d'autrefois car chacun des auteurs a créé son groupe et nous nous gardons d'interpréter les chansons des

Amadou Diaby entouré de Werrason, Alain Makaba, Didier Masela et JB Mpiana/DR autres. Mais voilà que grâce à Amadou, l'occasion se présente enfin. Plusieurs ont tenté de nous réunir; notamment de grands sponsors mais ils n'y sont jamais parvenus. Amadou y est arrivé. Je suis venu de Kinshasa uniquement pour répondre à ce rendez-vous et JB du Texas. Nous avons rencontré nos anciens collègues et pris langue avec eux. Tout est bien et va se faire normalement », a assuré le Roi de la Forêt au patron de Top Congo d'un ton affable.

Symbole de l'unification

« Sur demande du Congo, de l'Afrique, je dirai même

du monde entier désireux de retrouver l'orchestre mythique Wenge Musica 4x4 Tout terrain, aujourd'hui, nous sommes devenus le symbole de la division, avec cette expression devenue commune lors d'une séparation : « Wenge epanzani », a dit Blaise Bula en riant. Et de renchérir, après avoir remercié Amadou pour son initiative : « Je parle beaucoup plus pour ce que cela représente pour nous-mêmes. Nous faisons de la musique pour le plaisir du public mais de nous retrouver comme à l'époque ensemble pour des passages à la radio, cela me réjouit personnellement ».

Comme l'a fait remarquer Blaise Bula, la venue d'autres anciens sociétaires du groupe de Kinshasa est le signe que la volonté était partagée pour ces retrouvailles. Occupé au studio pour un projet personnel, et donc absent lors des grandes retrouvailles la veille de la signature du contrat, le 27 février, le chanteur a assuré de sa participation au projet. « Pour moi, c'est le symbole de l'unification. La cruche était brisée mais pour la première fois, elle va être recollée », a affirmé l'interprète du tube Okota.

Pour ce qui est du répertoire du prochain concert, Blaise Bula a averti : « Les gens aimeraient revivre l'ambiance des anciens succès de Wenge, écouter nos anciennes chansons car nous avons bercé toute une génération. Non seulement cela, « rendez-vous na kitata yang'oyo te ! » (Le fameux rendez-vous dans le futur nous y sommes !) ». Et de conclure avec le même enthousiasme : « Mais le projet revient aussi à réaliser un nouvel album tous ensemble ».

Amadou Diaby a pour sa part dit que vingt-cinq ans après la dislocation, il fallait passer à autre chose et mettre fin à la polémique autour de ce passé marqué par une division entrée dans les annales comme le soulignait déjà Blaise Bula. Tenant Wenge Musica pour « l'équipe nationale culturelle » de la République démocratique du Congo du fait de la diversité des origines régionales et tribales de ses membres regroupant à la fois des « Kongo, Luba, Mongo, etc ».

Nioni Masela



**Brazzaville
ETOUMBI - KELLE**
tous les
MARDIS
SAMEDIS

**OUVERTURE DES LIGNES
ETOUMBI - KELLE & ETOUMBI - MBOMO!!**
après une interruption momentanée de la ligne
Etoumbi - Kelle, votre transporteur vous annonce
sa relance et l'ouverture du tronçon Etoumbi - Mbomo



**Brazzaville
ETOUMBI - MBOMO**
tous les
JEUDIS

www.oceandunord.com
contact@oceandunord.com

Phones: 05 728 88 33/ 06 587 44 60
Direction Brazzaville: 01, rue Ango av de la tsiémé Mikalou.

INTERVIEW.

Théodore Nganzi « La mise en œuvre du droit d'auteur pose problème »

Désuète, la loi congolaise relative au droit d'auteur, vieille de 36 ans, est, aux dires de l'avocat au barreau de Kinshasa/Gombe, « totalement dépassée au regard de l'environnement numérique actuel ». L'ayant passée au crible dans sa thèse sur « Le droit d'auteur à l'épreuve du numérique en droit comparé congolais, camerounais, ivoirien et sénégalais », il évoque ses difficultés et les propositions des pistes de réforme pour sa révision dans cet entretien exclusif avec Le Courrier de Kinshasa.

Le Courrier de Kinshasa (L.C.K.) : Pour plusieurs, vous êtes enseignant à l'Institut national des arts (INA) mais ce n'est pas tout. Que devrait-on compléter à votre présentation pour permettre à nos lecteurs de mieux vous connaître ?

Théodore Nganzi (T.N.) : Mon nom est Théodore Nganzi Ndoni. Avocat au Barreau de Kinshasa/Gombe, je suis en même temps enseignant de droit d'auteur à l'Institut national des arts et docteur en droit. J'ai soutenu ma thèse sur un sujet de droit d'auteur.

L.C.K. : Le droit d'auteur est-il une matière claire, un sujet bien compris ou demeure-t-il encore flou dans l'univers créatif, artistique de RDC ?

T.N. : Le sujet est clair et connu des artistes. Malheureusement, c'est la mise en œuvre du droit d'auteur qui pose problème pour plusieurs raisons. La première, c'est que la loi sur le droit d'auteur de la RDC est totalement dépassée au regard de l'environnement numérique actuel. La seconde, c'est qu'elle n'est pas très connue des opérateurs culturels mais aussi des juristes, parce que la matière n'est pas enseignée comme cours de droit commun dans les universités. Ce sont là les difficultés majeures.

L.C.K. : Quels sont les conséquences de cette méconnaissance de la loi sur les artistes ?

T.N. : Le premier problème est le manque à gagner que subissent

les créateurs des œuvres à cause du marché numérique devenu très dynamique. Le téléchargement illégal des œuvres de l'esprit et le partage des fichiers entre internautes entraînent un réel manque à gagner. Les œuvres distribuées sur le marché traditionnel subissent une concurrence déloyale de la part de celles qui circulent dans le réseau numérique immatériel.

L.C.K. : Cet aspect de la question liée au droit d'auteur vous tient à cœur au point d'être l'objet d'étude de votre thèse. Peut-on en connaître les résultats ?

T.N. : Le sujet de ma thèse est intitulé : « *Le droit d'auteur à l'ère du numérique en droit comparé congolais, camerounais, ivoirien et sénégalais* ». Il s'agit d'une étude comparative des quatre lois dans le but est de proposer des pistes de réforme pour que la loi de la RDC soit révisée.

L.C.K. : Pourquoi ce choix spécifique de comparer les cas du Cameroun, la Côte-d'Ivoire et le Sénégal pour votre sujet de thèse et qu'avez-vous voulu ressortir en focalisant votre étude sur ces trois pays ?

T.N. : La raison du choix des trois pays est simple : ils sont tous trois francophones et sont dans un contexte socio-économique similaire à celui de la RDC. De manière individuelle, ces trois pays ont des lois récentes. Le Cameroun, siège de l'Organisation africaine de la propriété intellectuelle est présumée avoir beaucoup d'experts en la matière.



Me Théodore Nganzi défendant sa thèse/DR

Aussi, sa loi assez récente date de l'année 2000, est assez riche. Le Sénégal, dont la sienne est de 2008, a ratifié le traité de l'OMPI, Organisation mondiale de la propriété intellectuelle, de 1996. Et la Côte d'Ivoire possède la loi la plus récente, elle est de 2016. Elle comporte une innovation : elle protège les sites Internet comme création de l'esprit. Au regard de la raison sus évoquée, nous avons choisi de comparer les lois des trois pays avec celle de la RDC qui date de 1986, elle est vieille et n'a pas pris en compte les problèmes du numérique.

L.C.K. : Peut-on savoir ce qu'il en est des pistes de réforme que vous préconisez et qu'elles en seraient les retombées ?

T.N. : Nous proposons plusieurs pistes de réforme, notamment la révision des droits patrimo-

envers les créateurs des œuvres dans les réseaux numériques. Nous suggérons l'existence d'une assurance de responsabilité pour prévenir ces dommages. Et, en fin de compte, la mise en place de nouvelles mesures préventives à l'instar de la suspension de la connexion ou le blocage des sites, ou encore le filtrage des contenus. Ce, pour faire cesser l'acte illicite avec la contrefaçon de la réalisation numérique. Ce sont là les différentes mesures proposées pour renforcer la protection des œuvres dans le réseau numérique car il y a nécessité de reformer la loi dans ce sens-là.

L.C.K. : Qu'est-ce qui pourrait être d'application presque immédiate dans le contexte congolais ?

T.N. : Dans un premier temps, l'adoption d'un code du numérique peut aider. L'actuel ministre de l'EPST, Enseignement primaire, professionnel et technique, Tony Mwaba Kazadi, avait déjà une telle proposition. Nous souhaitons qu'il fasse du chemin au Parlement de sorte qu'avec son adoption nous ayons un début de solution. Mais nous nous battons aussi pour que la loi sur le droit d'auteur soit révisée pour que soient intégrées les différentes réformes susmentionnées. À moyen terme, nous pensons que l'adoption des deux lois au Parlement procurerait un bon niveau de protection et de solutions pour prévenir les atteintes au droit d'auteur dans le réseau numérique.

Propos recueillis par Nioni Masela

ENJEUX DE L'HEURE

La proposition de révision de la Constitution fait débat

Le député Delly Sessanga fustige le projet de révision de la Constitution qui circulerait déjà dans les couloirs politiques et promet de s'y opposer farouchement.

Le débat sur une éventuelle modification de la Constitution continue d'alimenter la chronique. L'initiative du député national et président du parti travailliste, Stève Mbikayi Mabuluki, proposant, entre autres, le passage du mandat du chef de l'Etat de cinq à sept ans n'est pas du goût de tous. Outre le rejet exprimé par certains partis de l'opposition, les opinions, au sein même de la majorité présidentielle, sont divergentes sur la question.

Pour l'initiateur de la proposition, cette révision a l'avantage d'accorder au chef de l'Etat le temps nécessaire pour réaliser ses actions.

Le député et président du parti politique de l'opposition « Envol », Delly Sessanga, a récemment dénoncé les subterfuges autour de la révision de la Constitution dont l'objectif est de permettre à l'actuel chef de l'Etat d'obtenir un mandat de plus en ignorant le premier. Estimant également que le

changement de la Constitution entraînera le pays dans le chaos, il a appelé tous les démocrates à se mobiliser pour faire échec à cette initiative.

Pour le secrétaire général du Parti du peuple pour la paix et le progrès, Gires Ngongo, la Constitution contient plusieurs failles et sa révision est une nécessité. Cependant, a-t-il ajouté, à quelques mois de l'organisation des élections, le temps n'est pas opportun. La lutte contre la pauvreté et l'insécurité

dans l'est du pays, l'amélioration de la desserte en eau potable et en électricité sont actuellement prioritaires. Mais, une fois réélu, une majorité en sa faveur dégagée, la première mission du chef de l'Etat serait de revoir la Constitution afin de stabiliser les institutions. Selon le député Stève Mbikayi, sa proposition de révision constitutionnelle doit être portée par la majorité parlementaire. A terme, elle devrait permettre la suppression du

Sénat, du Comité national de suivi de l'Accord de la Saint Sylvestre, des Assemblées provinciales et de la Commission électorale nationale indépendante, institutions jugées budgétivores. La révision de la Constitution sera également à l'ordre du jour dans le cadre d'un probable retour à une présidentielle à deux tours, étapes contraignantes pour la Commission électorale nationale indépendante.

Jules Tambwe Itagali

CINEF

La sixième édition annonce la couleur

Un appel à films a été lancé, depuis le 24 février, à l'intention des cinéastes intéressés à inscrire leurs réalisations jusqu'au 25 mai pour le compte du festival qui se tiendra du 3 au 10 septembre 2022 à Kinshasa.

Le festival du Cinéma au féminin (Cinef) a officiellement démarré l'inscription des films pour sa sixième édition par le biais de son appel à films ouvert pendant trois mois, soit du 24 février au 25 mai. L'organisation conduite par la directrice et initiatrice de l'événement dédié au 7^e art féminin, Clarisse Muvuba, a rappelé le criterium qui demeure le même que celui des années précédentes.

En effet, il est important, a-t-on précisé, que les postulants en tiennent scrupuleusement compte. Savoir que le film proposé « doit être réalisé ou (co)réalisé par une femme, ou encore produit ou coproduit par une ou des femmes ». Et de renchérir : « Si le film est réalisé par un homme, l'histoire doit tourner autour de la femme ». Ce, eu égard à la vocation du Cinef qui, comme le laisse entendre son nom, s'emploie à la promotion des œuvres cinématographiques réalisées par les femmes ou traitant des sujets qui mettent en avant la femme ou du moins l'ont pour personnage principal. Par ailleurs, renseigne encore le Cinef,

« le film peut concourir aux prix des meilleures techniciennes si les postes ont été occupés par une femme ».

L'inscription au Cinef se fait en ligne via un formulaire à remplir sur les sites www.cinef-festival.org ou www.filmfreeway.com/cinef, selon que l'on est francophone ou anglophone. Plus de détails et des informations supplémentaires y sont reprises à ce sujet. Ainsi donc, comme promis avec la reprise effectuée avec l'édition de l'année dernière tenue du 25 septembre au 1^{er} octobre 2021, le Cinef veut reprendre ses marques dans la sphère en ébullition du septième art congolais. Pour l'heure, l'on n'en sait pas plus sur le festival dont la 5^e édition avait choisi de mettre les projecteurs sur les performances, talents et apports des femmes cinéastes qui ont marqué de leur empreinte l'histoire légendaire de l'Afrique pour son éveil et sa civilisation.

D'où le thème « Il n'y a de véritable renaissance que lorsque la femme est libérée ».

Il faudra attendre quelques mois encore avant d'en savoir davan-



tage sur l'édition en préparation, aucune information n'a encore filtré à ce sujet. Mais, il nous revient que le Cinef veut, comme à l'édition précédente, faire en sorte de ramener à Kinshasa le meilleur du cinéma africain. En effet, l'on se souvient que l'année dernière, l'organisation avait jeté son dévolu sur le Sénégal. Invité d'honneur, le pays de Léopold Sédar Senghor avait marqué la 5^e édition avec la

participation de deux actrices de la série phénomène d'alors «Maîtresse d'un homme marié». Le bonheur des cinéphiles était à son comble. Ils avaient apprécié de rencontrer et pour plusieurs de discuter mais aussi de faire des selfies avec la belle Ndiaye Ciré Ba, alias Djalika, et Ndeye Binta Leye qui campe le rôle de Lala, l'épouse trompée. Les stars étaient accompagnées de la réali-

Le Cinef 2022 annonce la couleur / DR

satrice de la série Kalisa Sy. Il sied de rappeler que pour sa 5^e édition, le Cinef avait sélectionné cinquante-trois films dont trente-quatre fictions (quatre longs métrages et trente courts métrages), seize documentaires (sept longs métrages et neuf courts métrages) et trois séries venues d'Afrique mais aussi d'Europe et des Amériques.

Nioni Masela

INCENDIE D'UNE BALEINIÈRE À MALUKU

Le gouvernement assure la prise en charge médicale des victimes

Le chef de l'État, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, a instruit le gouvernement de la République pour la prise en charge médicale des victimes de l'incendie qui s'est déclenché le 27 février à Maluku, dans une baleinière transportant des produits inflammables.

Le gouverneur de la ville-province de Kinshasa, Gentiny Ngobila Mbaka, s'est rendu, le 28 février, à l'hôpital du Cinquantenaire, pour suivre de près l'évolution de l'état de santé des victimes de l'incendie qui s'est déclenché dimanche dernier à Maluku. Cette visite est la deuxième consécutive après cet accident qui a causé la mort d'une personne et occasionné de nombreux brûlés.

Visitant chacune des personnes brûlées dont la plupart au troisième degré, le gouverneur a reçu les explications du personnel soignant ainsi que du médecin directeur de cette institution hospitalière. Le chef de l'exécutif provincial a été assuré des efforts fournis pour la prise en charge des victimes.

Avant de quitter l'hôpital, Gentiny Ngobila Mbaka a indiqué que la situation de ces victimes préoccupe au plus haut point le président de la République, Félix-Antoine



La baleinière en feu/DR

Tshisekedi Tshilombo, ainsi que le Premier ministre, Jean-Pierre Sama Lukonde. « Nous avons fait part au chef de l'État ainsi qu'au Premier ministre. Et le président de la République a décidé que tous les soins soient pris en charge par le gouvernement de la République. Donc, c'est ce qui sera fait. Celui qui est décédé, nous allons nous organiser avec la famille pour voir

comment est-ce que nous allons l'enterrer en toute dignité », a assuré le chef de l'exécutif provincial. Gentiny Ngobila Mbaka a, par ailleurs, fixé l'opinion sur les circonstances de l'incendie. Selon lui, c'est un appel téléphonique qui a causé l'explosion des fûts d'essence transportés par cette baleinière. « Tout est parti d'un coup de fil du gérant du bateau. Lorsqu'il a décroché son appel,

les ondes téléphoniques sont entrées en contact avec les produits inflammables et ont déclenché le feu », a fait savoir la cellule de communication de l'Hôtel de ville, citant le gouverneur Ngobila.

La source a précisé que contrairement aux rumeurs, l'autorité urbaine a fait savoir qu'il a été enregistré huit blessés graves dont deux bébés sous observation et un adulte qui a perdu

la vie la nuit. Les enquêtes, qui se poursuivent, permettront d'établir le bilan définitif qui sera communiqué à l'opinion. « Le bilan fait état de huit personnes brûlées, qui sont dans un état assez critique. Sur les huit, il y en a une qui a perdu la vie en cours de route. Il nous reste sept qui sont hospitalisés en soins intensifs. En dehors de ces sept, il y a deux bébés qui étaient eux noyés mais on les a sauvés. On peut dire qu'ils se sont tirés d'affaire et sont hors du danger. Par contre, les sept autres sont dans un état assez critique... », a fait savoir la cellule de communication.

Le gouverneur Gentiny Ngobila Mbaka, très ému par cet énième drame dans la ville de Kinshasa, a profité de sa visite aux victimes pour encourager leurs familles respectives et implorer Dieu afin que celles-ci recouvrent la santé.

Lucien Dianzenza

GUERRE EN UKRAINE

Les Africains victimes du racisme aux frontières du pays

À en croire plusieurs témoignages concordants, les ressortissants africains fuyant l'Ukraine envahie par l'armée russe font face à des actes croissants de racisme aux frontières ukrainiennes. Le Congo a mis en place une cellule de crise.

Parmi les centaines de milliers de personnes qui tentent de fuir l'Ukraine vers les pays voisins, notamment la Pologne, figurent de nombreux ressortissants africains, et pour la plupart étudiants. Il semble que les accusations de comportements racistes à leur égard se multiplient.

En prévision de cette situation, le Premier ministre congolais, Anatole Collinet Makosso, avait annoncé, le 25 février dernier, devant la représentation nationale, que le gouvernement avait mis en place une cellule de crise dont l'objectif était d'identifier et d'organiser les Congolais vivant en Ukraine pour diverses raisons.

Selon la première identification, ils sont environ 300, dont 159 identifiés au ministère de l'Enseignement supérieur, et bien d'autres qui étaient partis, soit par le biais des associations, organisations non gouvernementales, ou encore par le biais des parents.

La cellule de crise mise en place par le gouvernement congolais se compose, outre les membres du gouvernement concernés par le dossier, de ceux des ambassades proches de la Pologne et des pays vers lesquels des Congolais ont trouvé refuge.

Partis des villes de l'Ukraine dès que le top avait été donné par la cellule de crise, les Congolais sont arrivés au fur et à mesure par petits groupes, ou individuellement, a-t-on appris.

Contactés, certains étudiants ont souligné des difficultés financières pour s'approvisionner et celles liées aux formalités administratives.

L'ambassade du Congo en Turquie, qui a juridiction sur l'Ukraine, a reconnu ces pro-



Des Congolais au camp de réfugiés à la frontière Pologne-Ukraine

blèmes liés à la fermeture de certains services consulaires des Affaires étrangères polonaises durant la fin de la semaine dernière.

À travers deux notes verbales rendues publiques, les autorités de cette ambassade à Ankara ont saisi celles de l'Ukraine et de la Pologne afin que des facilités soient accordées aux ressortissants de la République du Congo. « À la frontière, la priorité est accordée aux femmes et aux enfants, tant pour leur embarquement dans des moyens de transport, leur hébergement, que pour le passage », a reconnu un étudiant au bord de la lassitude après deux jours d'attente aux portes de la Pologne.

Du côté de Varsovie, c'est le consul honoraire du Congo qui a pris le relais, indique-t-on. Ro-

bert Endzandza qui fait partie de la cellule de crise est chargé de cette mission d'organiser l'accueil et l'hébergement. Le manque de communication rend fastidieuse sa mission car les étudiants n'utilisent pas tous le même couloir d'entrée.

Cela a pour conséquences, constate-t-on, de voir certains étudiants se retrouver perdus ou isolés tandis que d'autres, grâce aux relations, sont accueillis par des amis ou des membres de leurs familles. D'autres encore ont opté pour des hôtels tout en notifiant les coûts devenus trop exorbitants vu le contexte. Ils disent tous espérer une assistance financière du gouvernement.

Des missions diplomatiques mobilisées

D'Ankara à Paris, en passant par

Berlin, voire Moscou, les missions diplomatiques du Congo sont mobilisées. « Certains étudiants ont leurs passeports expirés ou perdus et il est de notre responsabilité de leur délivrer des certificats d'identité de voyage ou d'intervenir sur le plan administratif », explique une autorité de l'ambassade du Congo en Turquie.

De la même source, les autorités balaisent les rumeurs circulant sur le rapatriement forcé des étudiants vers le Congo. « Il y a certes des étudiants qui souhaitent rentrer au pays mais il n'est pas dans les intentions des autorités de leur forcer la main », ajoute ce diplomate congolais.

En effet, des cas sont signalés faisant état des étudiants ayant déjà quitté la Pologne pour rejoindre d'autres pays européens.

Les autorités, tant politiques que diplomatiques, regrettent cependant la campagne d'intoxication laissant croire à un abandon de responsabilités.

« Plusieurs fois, nos compatriotes ont refusé les initiatives des chancelleries de se faire recenser. Ce qui complique la tâche des ambassades lorsqu'il s'agit de gérer des Congolais vivant dans leurs juridictions respectives », reconnaît un autre diplomate congolais. À ce jour, environ 130 ressortissants du Congo ont pu franchir la frontière pour trouver refuge en Pologne, précise-t-on.

L'Union africaine (UA) s'est dite « particulièrement préoccupée par les informations rapportées selon lesquelles les citoyens africains se trouvant du côté ukrainien se verraient refuser le droit de traverser la frontière pour se mettre en sécurité ».

Le chef de l'Etat sénégalais, Macky Sall, président en exercice de l'UA, et le président de la Commission de l'UA, Moussa Faki Mahamat, rappellent que « toute personne a le droit de franchir les frontières internationales pendant un conflit (...) quelle que soit sa nationalité ou son identité raciale ». Appliquer un « traitement différent inacceptable » aux Africains serait « choquant et raciste » et « violerait le droit international », soulignent-ils.

Le ministre des Affaires étrangères de République démocratique du Congo (RDC), Christophe Lutundula, a, de son côté, affirmé qu'il recevrait mardi l'ambassadeur de Pologne pour favoriser le passage de quelque 200 ressortissants de RDC actuellement en Ukraine.

Marie Alfred Ngoma avec l'AFP

AFRICAN UNION
الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE
UNIÃO AFRICANA

Addis Ababa, ETHIOPIA P. O. Box 3243 Telephone: 011-551 7700 Fax: 011-551 7844
website: www.africa-union.org

Déclaration de l'Union Africaine sur les mauvais traitements infligés aux Africains qui tentent de quitter l'Ukraine

28 février 2022, Addis Abeba: Le président en exercice de l'Union Africaine et président de la République du Sénégal, S.E. Macky Sali, et le président de la Commission de l'Union Africaine, S.E. Moussa Faki Mahamat, suivent de près l'évolution de la situation en Ukraine et sont particulièrement préoccupés par les informations rapportées selon lesquelles les citoyens Africains, se trouvant du côté Ukrainien de la frontière, se verraient refuser le droit de traverser la frontière pour se mettre en sécurité.

Les deux présidents rappellent que toute personne a le droit de franchir les frontières internationales pendant un conflit et à ce titre, devrait bénéficier des mêmes droits de traverser la frontière pour se mettre à l'abri du conflit en Ukraine, quelle que soit sa nationalité ou son identité raciale.

Les rapports selon lesquels les Africains sont l'objet d'un traitement différent inacceptable seraient choquants et racistes et violeraient le droit international. À cet égard, les présidents exhortent tous les pays à respecter le droit international et à faire preuve de la même empathie et du même soutien envers toutes les personnes qui fuient la guerre, nonobstant leur identité raciale.

Les présidents saluent l'extraordinaire mobilisation des États membres de l'UA et de leurs Ambassades dans les pays voisins pour accueillir et orienter les citoyens Africains et leurs familles qui tentent de traverser la frontière de l'Ukraine pour se mettre en sécurité.

JOURNÉE MONDIALE DE LA PROTECTION CIVILE

Le Congo satisfait des avancées enregistrées

A l'occasion de la célébration de la Journée mondiale de la protection civile, le 1er mars, le gouvernement a rendu publique une déclaration par l'entremise du ministre de la Sécurité et de l'Ordre public, Raymond Zéphirin Mboulou, dans laquelle il se félicite des avancées enregistrées dans la prévention des catastrophes.

Le ministre Raymond Zéphirin Mboulou a indiqué que « la célébration de cette journée a pour objectif d'attirer l'attention des pouvoirs publics et des collectivités locales sur le rôle majeur de la protection civile, dans ses missions de secours, de défense civile et de sensibilisation de la population sur les mesures à adopter dans les situations d'urgence liées aux catastrophes et crises ».

Pour le cas du Congo, a-t-il poursuivi, l'expérience du drame du 4 mars 2012, avec près de 25 000 personnes déplacées, a permis de fonder une politique de mobilisation générale, où la population s'était associée à la force publique à travers les forces civiles pour une réponse, en termes d'intervention, de protection et d'assistance, avec un engagement et un professionnalisme remarquables.

Par ailleurs, dans la stratégie nationale de lutte contre la pandémie de coronavirus, le ministre a salué l'implication déterminante de la sécurité civile. « La haute performance réalisée par les services de secours, depuis l'apparition de la pandémie, lui vaut des félicitations du gouvernement, ainsi que la reconnaissance des familles auxquelles des secours ont été apportés de jour comme de nuit », a-t-il noté.

En outre, le ministre a relevé qu'aux côtés des autres composantes de la force publique, notamment dans le cadre de l'opération « Mobikisi », l'action de la sécurité civile, sigülièrement en période de confinement et sous le règne du couvre-feu, révèle 2692 femmes transportées pour douleurs d'accouchement du domicile aux hôpitaux; le transport et la gestion des cas suspects vers les différents centres de prise en charge; le déploiement du personnel de santé de la sécurité civile dans les centres de prise en charge; l'utilisation des ambulances de la sécurité civile par la commission de prise en charge et la sensibilisation de la population au respect des gestes barrières et sur l'importance de la vaccination. En ce qui concerne le rôle des volontaires, Raymond Zéphirin Mboulou a relevé que dans la perspective participative à cet élan de solidarité et cette oeuvre de secours, le Congo continue de travailler avec la Croix-Rouge et certaines sociétés pour des formations initiales d'intervention et d'assistance.

Notons que cette année, le thème retenu est « La protection civile et gestion des populations déplacées en cas de catastrophe et de crise, rôle des volontaires et lutte contre la pandémie ».

Roger Ngombé

GESTION DES CATASTROPHES

La sécurité civile opte pour la prévention des risques

Le directeur administratif et du personnel de la sécurité civile, le commandant de police Romaric Mengué Matondo, a rappelé le 1er mars à Brazzaville l'apport de cette structure sur la gestion des risques de catastrophes, la protection des personnes, des biens et de l'environnement.

S'adressant dans le cadre de la Journée mondiale de la protection civile, célébrée chaque 1er mars, le commandant de police Romaric Mengué Matondo a indiqué, en présence du général commandant de la sécurité civile, Albert Ngoto, que la mondialité étant l'apanage du rapprochement des pays dans le partage des expériences, elle se dessine par la ratification des accords internationaux. Le Congo, a-t-il déclaré, n'est pas resté en marge de cette dynamique. Il s'inscrit dans le développement de la stratégie nationale de prévention, en prenant en considération les objectifs fixés dans le cadre d'action de Sendai, au Japon, couvrant la période de 2015 à 2030, pour la réduction des risques de catastrophes.

Cette volonté se traduit, entre autres, par la synergie qui a été l'approche adoptée par le gouvernement à travers la mise en place d'une commission technique interministérielle qui a dénombré près de 25 000 personnes déplacées, prises en charge par le gouvernement lors des explosions engen-

drées par l'incendie du dépôt de munitions le 4 mars 2012 au niveau de la caserne du Régiment blindé, située dans le quartier Mpila, à Brazzaville. Au cours de ce drame, la sécurité civile faisait partie des acteurs impliqués dans l'action humanitaire.

Pour mener à bien ses missions, le commandement de la sécurité civile a opté pour le développement des partenaires avec les institutions et organismes avec lesquels elle partage le champ d'action.

« Il convient de signifier qu'aux côtés des autres composantes de la Force publique, notamment dans le cadre de l'opération « Mobikissi », l'action de la sécurité civile pendant le confinement et sous le règne du couvre-feu a donné des résultats multiples et multi-formes, grâce à l'implication personnelle et aux orientations prescrites par le ministre de la Sécurité et de l'Ordre public », a-t-il déclaré. Selon les statistiques, 2692 femmes sous douleurs d'accouchement ont été transpor-

tées du domicile ou de la voie publique vers les hôpitaux ; 33 accouchements ont été réalisés dans les ambulances de la sécurité civile ; deux sur la voie publique et deux autres à domicile...

En ce qui concerne la pandémie de covid-19, le siège du commandement de la sécurité civile a été retenu comme l'un des sites de vaccination à travers le pays. Depuis le 25 mars 2021, douze mille sept cent soixante-dix personnes y ont été vaccinées.

Notons que le 1er mars de chaque année, les structures nationales de protection/défense/sécurité civile ou protection civile des Etats membres de l'Organisation internationale de la protection civile célèbrent la Journée mondiale de la protection civile à travers un thème annuel adopté par l'Assemblée générale. « Protection civile et gestion des populations déplacées en cas de catastrophe et de crise, rôle des volontaires et lutte contre la pandémie », tel a été le thème retenu cette année.

Guillaume Ondze

COOPÉRATION

La Chine fait un don de médicaments au Congo

L'ambassadeur de la République populaire de Chine à Brazzaville, Ma Fulin, a remis le 28 février un don de médicaments et de matériels médicaux techniques au gouvernement congolais.

Le don destiné à l'hôpital de base de Mfilou, dans le septième arrondissement, a été réceptionné par le ministre de la Santé et de la Population, Gilbert Mokoki, en présence du maire de Mfilou, Sylvie Ngakabi.

La donation s'inscrit dans le cadre de la coopération d'amitié qui existe entre les deux pays depuis des longues dates, a expliqué le diplomate chinois. L'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de Chine au Congo a rappelé à cette occasion que son pays est le premier à avoir fourni au Congo des matériels médicaux de production, une équipe d'experts ainsi que des vaccins, lors de la crise sanitaire liée à la pandémie de covid-19.

Selon lui, neuf programmes de coopération avaient été annoncés, lors de l'ouverture de la huitième conférence ministé-



La remise symbolique du don de médicaments au ministre de la Santé/Adiac

rielle du forum Chine-Afrique. Ces programmes ont permis à la Chine et différents pays d'Afrique à décider ensemble sur des mesures de coopération.

En effet, a-t-il poursuivi, sur cette coopération Chine-Afrique, son pays a toujours un

concept fort et dur de mettre au centre le bien-être de la population, convaincu que les efforts conjoints permettront de réaliser ces neuf programmes de coopération. Par ailleurs, Ma Fulin a assuré que la coopération sino-congolaise obtiendra le plus grand succès dans le do-

maine de la santé.

Pour sa part, le ministre Gilbert Mokoki a salué les efforts des coopérants chinois au côté de leurs homologues congolais pour offrir des soins de qualité à la population congolaise en général et à celle de Mfilou en particulier. Il a rappelé les ac-

tions de la mission chinoise au Congo parmi lesquelles le don d'un équipement de protection et de vaccins dès le début de la pandémie du coronavirus.

Au total, plus de 809 220 doses de vaccins Sinopharm, a précisé le ministre, ont été offertes. Ces produits, a-t-il dit, ont contribué à la couverture vaccinale qui se situe aujourd'hui à 11, 70 %.

Notons que le don offert, estimé à plus d'une dizaine de millions de francs CFA, est destiné à l'hôpital d'Amitié sino-congolaise de Mfilou, dans le cadre de la crise sanitaire. Il est composé de médicaments, des tables d'opération, de matériel de buanderie, de stomatologie, de cabines de biométrie, des fauteuils dentaires, des consommables de radiographie, de carbones et bien d'autres.

Lydie Gisèle Oko

CLOSE COMBAT

La fédération s'installe à l'hinterland

Une forte délégation de la Fédération congolaise de close combat et disciplines associées (Fécoclose-Da) a sillonné, durant la deuxième moitié du mois de février, plusieurs départements du Congo pour procéder aux assemblées générales constitutives des ligues départementales.



Les participants à l'assemblée constitutive de la BouenzaDR

Après le Pool, Pointe-Noire, le Kouilou, le Niari et la Lekoumou, la Fécoclose-Da a bouclé, pour le compte de la partie Sud du pays, le marathon des assemblées constitutives relatives au changement de dénomination des organes sous tutelle dans le département de la Bouenza. Les commissions départementales de Close combat sont désormais appelées ligues départementales de close combat et disciplines associées (Lideclose-Da).

Partout, la délégation a accompli sa mission en présence des autorités départementales, notamment les directeurs départementaux des Sports et de l'Education physique. Le directeur technique national fédéral et chef de délégation, le moniteur Francis Mahoungou, a tenu à remercier l'ensemble des participants au bon déroulement des assises. Selon lui, tout cela s'est concrétisé grâce aux efforts du président de la Fécoclo-Da, Fabrice Makaya Matève. « Satisfaction générale au terme de cette longue et difficile mission de dix jours dans les départements de notre pays. Merci à tout le monde d'avoir accompli cette première phase relative à la réorganisation structurelle et administrative de nos instances départementales », a expliqué le moniteur Francis Mahoungou. Notons que dans les prochaines semaines, la fédération effectuera, sans nul doute, la même opération dans la partie septentrionale du pays. Les départements des Plateaux, de la Sangha puis celui de la Cuvette seront les premières bénéficiaires.

Rude Ngoma

FÉCOJU-DA

Mise en place de la commission des judokas de la diaspora

Profitant de leur séjour en Europe, le président de la Fédération congolaise de judo et disciplines associées (Fécoju-Da), Me Francis Ata, et quelques membres du bureau exécutif ont officiellement installé les membres de la commission des judokas de la diaspora pole Europe.



Les membres de la commission posant avec la délégation fédéraleDR

La représentation de la Fécoju-Da en Europe et une partie de l'Amérique latine est désormais fonctionnelle. La cérémonie d'installation de la commission des judokas de la diaspora pole Europe s'est, en effet, déroulée au centre sportif Charles-Peguy, dans la ville de Colombe.

Le président de cette fédération a rappelé le rôle de ladite commission et a exhorté ses membres à plus d'abnégation et au professionnalisme. Avec pour mission de recenser, redynamiser, former et entretenir les judokas congolais sous sa tutelle, cette structure marque

bien le retour du judo congolais sur la scène internationale. Me Ata pense que les membres de la commission doivent rassembler et recenser les judokas congolais en Europe. « Vous avez la mission d'établir un fichier général de tous les judokas congolais évoluant en Europe, détecter et former les athlètes capables de représenter et défendre les couleurs nationales ici en Europe », a-t-il indiqué.

Cette commission, la première du genre, grâce à son organisation et sa composition, est dirigée par Me Patou Franck Ngaila.

Rude Ngoma

« Vous avez la mission d'établir un fichier général de tous les judokas congolais évoluant en Europe, détecter et former les athlètes capables de représenter et défendre les couleurs nationales ici en Europe »

REMERCIEMENTS

Les enfants et petits enfants Ombandza remercient tous ceux qui les ont assistés lors des obsèques, le 7 février 2022 à Brazzaville, de leur père, grand-père, le magistrat à la retraite Mathieu Menga Ombandza. Qu'ils trouvent ici, l'expression de leur profonde gratitude. Dieu a donné, Dieu a repris. Repose en paix, papa et grand-père.



IN MEMORIAM

Le temps qui passé n'essuie pas nos larmes 8 mars 2121 – 8 mars 2022-03-01, voice une année jours après jours que notre femme et notre maman chérie Kiki Ngami Durelle Marhyse (Kikina) a été rappelé auprès de Dieu le père Tout-puissant.

À l'occasion de ce triste anniversaire Rock Ngassakys, Alain Sylvestre, la famille Ngassaki, les enfants Emmanuelle, Victorine, Marhyse, Dieuville, Auguste Alain Mondésir demandent à tous ceux qui l'ont connu et aimée particulièrement les anciens collègues du Laboratoire national de santé publique, d'avoir une pensée pieuse pour son âme.

Maman chérie tes souvenirs resteront à jamais graves dans nos mémoires.

À cet effet des messes d'action de grâce pour le repos de son âme seront dites le 8 mars à 6h 15 en la Basilique Sainte-Anne du Congo et en les paroisses Saint-François d'Assise, Doundzia Mpoungou de Mfilou, Jésus-Resuscité-de-la Miséricorde-Divine du plateau des 15 ans, Saint-Esprit de Moundali, Saint-Jean-Marie-Vianey de Mouléké, Saint-Jean-Baptiste de Ouenzé et Talangaï enfin Saint-Grégoire de Massengo.

Une grebe de fleurs sera déposée au cimetière privé la Grâce suivi d'un apéritif au n°24 rue Melphon Kamba (Massengo domaine).

Dieu a donné, Dieu a repris. Que son nom soit glorifié.



IMPÔTS

Évaluation de l'application E.tax

Afin de moderniser et rendre performante l'administration fiscale congolaise, maîtriser et sécuriser l'assiette, le ministère des Finances avait mis en service, en 2020, un dispositif de paiement en ligne, E.tax. Après deux ans d'exploitation, cette application a montré ses insuffisances.



La photo de famille après l'ouverture de l'atelier./DR

Pour faire un état des lieux de l'application E.tax puis formuler des recommandations qui permettront de rendre plus performant le système d'information de l'administration fiscale, le Projet des réformes intégrées du secteur public (Prisp), financé par la Banque mondiale (BM), a organisé le 1er mars à Brazzaville un atelier y relatif.

Présidant les travaux, le ministre des Finances, Roger Ri-

gobert Andely, a rappelé que c'est depuis 2018 que le gouvernement est engagé dans un vaste programme de modernisation des administrations fiscales, à travers de nombreux projets informatiques. Malheureusement, le bilan de ces projets, selon lui, ne donne pas à présent une entière satisfaction.

« Il nous faut, très rapidement, prendre des dispositions nécessaires pour cor-

« Nous allons appuyer le gouvernement dans son choix, en analysant à nouveau l'état des lieux de E.tax. Une équipe composée d'experts techniques et de spécialistes en gestion du changement et en gestion axée sur les résultats de la Banque travaillera avec les techniciens du gouvernement. L'objectif est de parvenir à l'adoption d'une feuille de route consensuelle pour un système d'information pérenne, sécurisée et efficace »

riger toutes les faiblesses constatées. Dans le cas particulier du système d'information de la direction générale des impôts, nous assistons, depuis 2020, à la coexistence de deux applications, E.tax et systaf l'ancienne », a déploré le ministre des Finances. Intervenant, la représentante de la BM au Congo, Korotoumou Ouattara, a estimé être en face de deux choix possibles, à savoir mettre en place tous les moyens nécessaires pour finaliser E. tax, y compris un changement d'approche, et si nécessaire recourir à une firme pour apporter un appui nécessaire ou externaliser, auprès d'une firme qui sera tenue pour responsable de livrer un produit satisfait et en temps voulu.

« Nous allons appuyer le gouvernement dans son choix, en analysant à nouveau l'état des lieux de E.tax. Une équipe composée d'experts techniques et de spécialistes en gestion du changement et en gestion axée sur les résultats de la Banque travaillera avec les techniciens du gouvernement. L'objectif est de parvenir à l'adoption d'une feuille de route consensuelle pour un système d'information pérenne, sécurisée et efficace », a-t-elle conclu.

Lopelle Mboussa Gassia

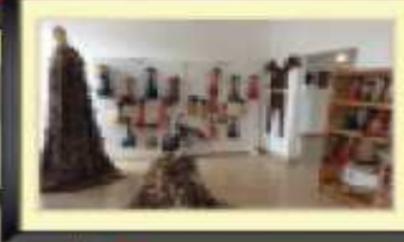
VISITEZ LE MUSÉE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

de LUNDI à VENDREDI (9h-17h) et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES PEINTURES

CÉRAMIQUES MUSIQUE




L'art dans sa Généralité, de la Tradition à la Modernité

Situé sur 84 Boulevard Denis Sassou Nguesso Immeuble les manguiers (M'pila) dans l'enceinte des Dépêches de Brazzaville



 **j'adopte**
NDEKO

**Dans ma nouvelle vie,
j'adopte **NDEKO****

Tape ***154#**

everywhere you go

mtn.cg



CONFÉRENCE-DÉBAT

Une réflexion sur la promotion de la langue maternelle

Une conférence-débat organisée par l'association Bantu culture, en partenariat avec l'école Mère Teresa, a eu lieu le 26 février dernier, dans le cadre de la célébration en différé de la Journée internationale de la langue maternelle sur le thème « L'imposture de la langue maternelle en milieu scolaire ».

Le promoteur et administrateur général de l'école Mère Teresa, le Dr Stanislas Fortuné Okana, a fait savoir que la Journée internationale de la langue maternelle vise à promouvoir la diversité linguistique et culturelle ainsi que le multilinguisme. Le Congo, a-t-il dit, compte à ce jour selon les ethnologues et linguistes de référence soixante-quatorze ethnies et quatre cent cinquante langues maternelles. « Comme vous pouvez le constater, toute cette richesse peut être la crème d'une abondante littérature riche et diversifiée. Fort de cette réalité, l'École Mère Teresa associe sa voix à celles de toutes les personnes et les organisations au plan national qui incitent les pouvoirs publics à conjuguer des actions visant l'apprentissage, la promotion et la vulgarisation de nos langues maternelles afin de préserver notre patrimoine linguistique et culturel pour les générations futures. C'est sans nul doute dans cet esprit que va se dérouler la conférence débat de tout à l'heure », a-t-il déclaré.

Le Dr Stanislas Fortuné Okana



Les participants à la conférence-débat posant pour la postérité / DR

a souhaité que ces échanges apportent plus de lumière sur l'importance de la thématique. « Chaque peuple a une civilisation, il ne peut exister une civilisation (culture) sans langue car les deux vont ensemble. La définition française sur la langue maternelle ne nous arrange pas sachant que la langue maternelle est censée être la langue d'origine des parents. Une langue que ces derniers ont héritée de leurs ancêtres... Prenons les exemples sur les pays d'Afrique de l'est et la République démocratique du Congo qui ont instauré leurs langues d'origine dans le milieu scolaire. Apprenons à nos enfants nos

propres langues », a déclaré, pour sa part, Credo Eguenin, ethnologue et musicien, dans son exposé.

Ouvrant la conférence-débat, le président de l'association Bantu culture, Chérel Otsamigui, est revenu sur l'histoire de cette journée dont l'initiative de la célébrer vient de l'Unesco depuis 1999. C'est finalement le 21 février 2000 que la journée a été proclamée. Et depuis lors, le 21 février de chaque année est célébrée la Journée internationale de la langue maternelle.

Connaissant le rôle que joue la langue maternelle au sein de la famille, ne pas la maîtriser serait une acculturation, a martelé Chérel Otsamigui...

« Tous les peuples du monde le savent. C'est pour cela que Bantu culture, qui œuvre pour la promotion du patrimoine culturel matériel et immatériel des peuples bantous, vu l'intérêt de cette journée, a eu l'initiative de fêter cet événement afin d'atteindre les objectifs durables du développement. Soyons sûrs que nous y arriverons », a déclaré le président de l'association Bantu culture. Après les interventions de Credo Eguenin (ethnologue et musicien), Céleste Elikia (journaliste), Glory Oyinda (enseignante de français), et Bertin Dzangué (griot), s'en est suivi le débat par une séance interactive. L'occasion

a été donnée à tous les participants de connaître davantage l'importance des langues maternelles.

Notons que l'association Bantu culture est un cadre institutionnel qui œuvre pour la création et l'expression artistique, la lutte pour la récupération des jeunes en vue de leur intégration sociale. Accompagnant l'État congolais dans le domaine culturel, elle vise à promouvoir les potentialités de la culture bantoue au niveau national et international ; à faire un pont entre la culture ancestrale et la culture contemporaine ; à aider les artistes à se faire connaître et à vivre à travers leur art ; à participer au développement personnel des jeunes talents ; à organiser des activités de réflexion et éducatives entre les couches juvéniles ; à conserver et promouvoir le patrimoine matériel et immatériel des peuples bantous ; à promouvoir la formation socioculturelle ; et à lutter contre les antivaleurs à travers l'éducation orale (le conte) et promouvoir des sites d'expositions des œuvres patrimoniales bantoues. Elle a été créée le 8 décembre 2019.

Bruno Okokana

CENTRE NATIONAL DE LA DRÉPANOCYTOSE

Le budget 2022 arrêté à plus de huit cents millions F CFA

Le comité de direction du Centre national de référence de la drépanocytose Antoinette-Sassou-N'Guesso, réuni en sa cinquième session le 28 février, a adopté le budget de l'année en cours à la somme 879 740 000 FCFA, soit une augmentation de plus de 32,62% par rapport au budget exercice 2021.

L'ordre de jour de la réunion du comité de direction a porté, outre l'adoption du budget, sur l'examen du procès-verbal de la quatrième session du comité de direction, les rapports d'activités 2021, les comptes administratifs et les comptes de gestion 2021.

De même, plusieurs projets de délibérations ont été pris et adoptés à cette occasion, mais aussi des actes des points relatifs au fichier d'information sur les amendements de la convention collective et le plan d'action 2022.

Interrogé sur les nouvelles données épidémiologiques de drépanocytose au Congo, le directeur général du Centre national de drépanocytose Antoinette-Sassou-N'Guesso, Alexis Elira Dokekias, a indiqué que la fréquence actuelle de la drépanocytose oscille autour de 1,35 à 1,50% des formes totales et autour de 25% des formes totales. « Il faut un dépistage précoce, une prise en charge précoce pour éviter les complications. En effet, tout cela nécessite la formation, la recherche et l'accompagnement des associations », a-t-il déclaré.

Dans son mot de clôture, le président du comité de direction a félicité les administrateurs pour le travail effectué et encouragé l'équipe de direction à redoubler d'efforts en vue de faire rayonner le centre au niveau du pays, de la sous-région et de l'Afrique entière. Il compte sur la contribution de toutes les structures étatiques et les partenaires afin d'exécuter correctement le plan d'action et le budget 2022.

Guillaume Ondze



Les participants / DR



Toute l'actualité
Du Bassin du Congo
EN VIDÉO

www.adiac.tv



+336 11 40 40 56



info@adiac.tv



84, boulevard Denis-Sassou-N'Gessou
Brazzaville - République du Congo



LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER
DE KINSHASA

PANIER DE LA MÉNAGÈRE

Des prix des denrées alimentaires galopent au marché

Une augmentation des prix des marchandises dans des marchés de Pointe-Noire, notamment des produits alimentaires, est observée depuis janvier, suscitant les lamentations des acheteurs.

Les prix des marchandises sont passés du simple au double à Pointe-Noire, voire au triple, s'indignent les acheteurs dans des marchés. Le litre d'huile végétale, qui coûtait 650 FCFA, est actuellement vendu à 1350 FCFA, pendant que le sac de riz, négocié au départ à 11000 FCFA, se vend maintenant à plus de 20 000 FCFA. Il en est autant pour le bidon d'huile de 25 litres. Même chose pour le kilo de viande, le poulet de 10 ou 12 kilos dont les prix oscillent entre 2500 et 4000 FCFA. Or, en décembre dernier, ces marchandises étaient vendues à des prix abordables.

Dans des marchés, les vendeurs incriminent les grossistes, d'une part, et le laisser-faire des pouvoirs publics, d'autre part, qui laissent pourrir la situation. Une ménagère croisée au marché de l'OCH s'est exprimée en ces termes. « Nous ne comprenons plus rien de ce qui se passe dans les marchés, honnêtement avec 3000 FCFA, on ne peut s'acheter qu'un poulet et un peu de fofou. Et le reste ? Comment allons-nous nous en sortir avec ces agissements ? Les autorités devraient rapidement voir cette question, parce que la population souffre ».

Notons que cette réalité de la vie chère dans des marchés a pris des allures d'une vraie course à la montre et la ménagère impuissante devant cette pénible réalité n'a que ses yeux pour pleurer.

Faustin Akono

MUSIQUE DU CIEL

Prestie Richie veut propager la louange à travers le monde

Auteure-compositrice, interprète, la chanteuse chrétienne Prestie Richie ne manque pas d'ambitions. Cette conductrice de louange et adoration veut faire le tour du monde pour répandre l'évangile à travers sa voix.



Née le 22 mars 2000 à Pointe-Noire d'une famille chrétienne de trois enfants, la Congolaise Prestie Richie commence à servir très jeune Dieu comme chanteur. Ainsi, en 2007, alors qu'elle vient d'ouvrir son cœur pour recevoir Christ, elle va intégrer le groupe Ecodi Centre de l'Église de Mpaka EEC (L'Église évangélique du Congo), un groupe où elle sera la benjamine, grandissant dans la parole au pied de son mentor Claude Ngoma qui va guider ses pas dans la chanson chrétienne.

A Pointe-Noire où elle poursuit ses études, Prestie Richie commence à écrire en 2016 ses premières inspirations musicales tirées de ses contacts avec sa mère et son oncle. Ce fut le déclic qui va lui permettre de prêter dans différentes églises de la place en compagnie de son oncle Mavy Tombe qui était en même temps son arrangeur pianiste et son coach. En 2020, elle partagera la scène avec plusieurs musiciens du pays, en participant à beaucoup de projets d'albums d'artistes de renommée internationale.

C'est la rencontre en octobre 2021, avec Brel Nguimbi, un jeune manager, qui va changer considérablement sa vie d'artiste. Elle décide alors de débiter une carrière en solo et le 3 janvier dernier, elle va collaborer avec l'artiste Dan Ngoumba et Biz Ice sur un titre intitulé « Louange-Plus » qui sortira très prochainement.

Actuellement en plein enregistrement de son EP qui sera disponible très bientôt, elle revient donc très vite avec un cover intitulé « Te Rembi » qui est le titre de l'artiste Céline Banza dont elle a remixé le cover. Il est déjà disponible sur la chaîne YouTube Noblesse Communication. Présente sur ses pages facebook Prestie Richie Officiel, instagram Prestie Richie Officiel ou sur la page de l'Agence Noblesse Communication Officiel, Prestie Richie fait déjà le buzz sur la toile en attendant sa tournée mondiale qui va consacrer son auréole dans la musique chrétienne.

Hervé Brice Mampouya

JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA FEMME

La ville océane se mobilise déjà

Les femmes de Pointe-Noire des différents secteurs d'activité se sont retrouvées, il y a quelques jours, pour discuter et surtout échanger sur les préparatifs de la Journée internationale pour les droits des femmes, qui sera célébrée le 8 mars prochain.



Des femmes pendant la rencontre/DR

Il ne reste plus qu'une semaine avant le 8 mars, date à laquelle les femmes du monde entier seront dans la rue pour réclamer leurs droits. Cette journée sera également celle de mobilisation pour les femmes de Pointe-Noire, qui se sont retrouvées pour la préparer au mieux.

Sous la houlette de Félicité Diop Meno-Tchilombou et Aimé Nkounkou, respectivement directrice départementale de la Promotion de la femme et directeur départemental de l'Intégration de la femme à Pointe-Noire, cette rencontre a permis à ces femmes de repenser cette journée.

Plusieurs opérations seront organisées dans la ville océane et un programme d'activités sera proposé, au nombre desquelles une

causerie-débat et une marche sportive.

La Journée internationale de la femme sera célébrée cette année sur le thème « L'égalité aujourd'hui pour un avenir durable », en reconnaissance de la contribution des femmes et des filles du monde entier qui mènent l'offensive quant à l'adaptation et la réponse aux changements climatiques et à leur atténuation, en faveur de la construction d'un avenir plus durable pour toutes les personnes.

Officialisée par les Nations Unies en 1977, la Journée internationale de la femme trouve son origine dans les luttes des ouvrières et suffragettes du début du XX^e siècle, pour de meilleures conditions de travail et le droit de

vote. C'est une journée de manifestation à travers le monde, l'occasion de faire un bilan sur la situation des femmes. Traditionnellement, les groupes et associations de militantes préparent des manifestations, pour fêter les victoires et les acquis, faire entendre leurs revendications, afin d'améliorer la situation des femmes.

Notons que la Journée internationale des droits des femmes est un temps fort de sensibilisation et de mobilisation. Des conférences-débats, des ateliers de réflexion et autres initiatives culturelles seront organisés par des associations de femmes évoluant dans la ville de Pointe-Noire.

Hugues Prosper Mabonzo

Un tournoi de nzango honore les femmes



Le premier match du tournoi/DR

Dans le cadre des activités marquant la Journée internationale de la femme à Pointe-Noire, la ligue départementale du sport de travail, que dirige Hervé Kiminou Misou, organise un tournoi de nzango des femmes travailleuses.

Le tournoi dédié aux femmes travailleuses a démarré le 19 février avec sept équipes réparties en deux poules. Il se poursuivra les 5 et 6 mars à l'esplanade du Complexe sportif de Pointe-Noire alors que les demi-finales, le match de classement et la

finale se joueront le 12 mars devant les autorités préfectorales. Les sept équipes engagées sont, entre autres, Bana-fofo, les Femmes déléguées, les Epouses agents Coraf, le Port autonome de Pointe-Noire...

Charlem Léa Itoua

FÉCOFOOT

Renouvellement annoncé des instances dirigeantes

La Fédération congolaise de football (Fécofoot) a posé les bases du renouvellement de ses instances, en mettant en place, au cours de son assemblée générale ordinaire tenue le 26 février à Kinkala, chef lieu du département du Pool, la commission électorale et celle de recours.

Les élections à la Fécofoot sont prévues cette année. La date et le lieu restent à déterminer. La commission électorale se chargera donc de l'organisation de l'élection, allant du lancement de l'appel à candidatures jusqu'à la proclamation officielle des résultats, en toute impartialité, en passant par le scrutin, le dépouillement... Ainsi, la commission contrôlera, entre autres, l'identité des votants sous la supervision d'un huissier de justice en vue de la constitution du corps électoral, le maillon clé de l'élection.

Pendant les assises de Kinkala, la Fécofoot a reconduit Didier Potard Mohoussa à la tête de la Commission électorale. André Adou est le vice-président et Jean Roger Etoke est le rapporteur. Raphaël Ngami et Horty Ange Laurel Nguempio sont les membres, alors qu'Evariste Ambi Gaena et Mathias Mouleho sont les suppléants. La commission de recours, quant à elle, a pour président Modeste Moussa Ewangoy avec pour membres Leva Okoumou et Fernand Ngouamaly.

Outre la mise en place des commissions, la Fécofoot a également adopté le rapport d'activités 2021 et le budget 2022.



« Adopté avec amendements, le budget s'élève à 1 213 752 815 francs CFA », souligne-t-on.

L'assemblée générale ordinaire a, par ailleurs, permis à chaque ligue, notamment la Ligue nationale de football, celle du football des jeunes et des dames ainsi que les ligues départementales de football de présenter chacune son rapport d'activités. Jean Guy Blaise Mayolas a promis de re-

mettre quelques ballons et des chèques à chaque ligue en vue de relever le défi du développement du football.

« Voici aujourd'hui trois ans et cent dix-huit jours qu'ensemble nous nous sommes engagés à prendre un nouvel élan pour notre football. Ensemble, nous nous efforçons depuis à apporter notre part à la reconstruction de notre football tant sur le plan tech-

nique, administratif que des infrastructures », a rappelé le président de la Fécofoot dans son discours.

Le directeur général des Sports a encouragé la Fécofoot à créer les conditions pour assurer une relève de qualité au football congolais. « Un élan de cœur a été pris par la Fécofoot pour donner une vision nouvelle en matière du football des jeunes, en dotant, il

y a quelques jours, les clubs en matériel et équipements nécessaires, mais encore insuffisants à la promotion et au développement du football des jeunes. Cet axe constitue un défi majeur pour assurer une relève de qualité au profit de l'avenir de notre football. Je vous exhorte à en faire un bon suivi afin d'améliorer les performances de notre discipline », a souligné Jean Robert Bindélé. Françoise Mahoungou a, au nom du Comité national olympique et sportif congolais, insisté sur la relance du football féminin et invité la Fécofoot à s'impliquer dans la mise en œuvre des activités programmées, en vue de relever davantage le football congolais.

« Le comité exécutif et le staff technique devraient s'atteler à préparer les activités de 2022, notamment les compétitions africaines des clubs et les éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations 2023 », a-t-elle indiqué. Le choix de Kinkala est, selon Jean Guy Blaise Mayolas, le symbole de l'institution de s'attacher aux valeurs de paix, chères au président de la République.

James Golden Eloué

Commentaire de l'ambassade de Russie à Brazzaville sur la lettre ouverte de M. Jean-Paul Pigasse, adressée à SEM Vladimir Poutine, président de la Fédération de Russie

Suite à la publication du 28 février 2022 aux « Dépêches de Brazzaville » de la lettre ouverte, adressée à SEM Vladimir Poutine, président de la Fédération de Russie, l'ambassade de Russie à Brazzaville fait valoir son droit de réponse pour éclaircir la position de la Russie sur la situation en Ukraine. Avec tout notre respect à M. Jean-Paul Pigasse, directeur général d'ADIAC, qui a tout droit à sa propre position, on souhaite quand-même de rappeler que la responsabilité pour l'évolution actuelle de situation incombe pleinement à ceux qui ont favorisé la montée des nazis en Ukraine tout en fermant les yeux sur les souffrances de la population du Donbass.

L'Occident a ouvertement ignoré les atrocités commises

par les nazis ukrainiens à Donbass, restant muet face aux massacres en Ukraine, notamment à Odessa. Les auteurs réels de la déstabilisation actuelle en Ukraine, responsables des guerres illégales contre la Serbie, l'Irak, la Lybie, la Syrie qui ont incité le régime à Kiev aux crimes contre la population du Donbass, n'ont aucun droit de donner à la Russie des leçons de morale.

Depuis trente ans, les pays occidentaux ont essayé de faire de l'Ukraine un pays ennemi de la Russie, en la dopant littéralement en armes modernes pour l'inciter à des hostilités. L'escalade de cette activité a pris une ampleur terrible, menaçant la sécurité de notre pays. Les projets de l'Ukraine visant à créer les armes nu-

cléaires portent un danger particulier. Dans les mains du régime à Kiev sous contrôle des nazis cela présentait une menace au monde entier.

Ces dernières décennies, l'OTAN continuait, d'une manière systématique, à démanteler le système existant de sécurité internationale. Les préoccupations sécuritaires de la Fédération de Russie ont été passées sous silence, les documents fondamentaux européens en la matière ont été violés. Malgré toutes les protestations contre le déploiement ultérieur des infrastructures de l'OTAN à l'est de l'Europe, la Russie n'a pas été entendue.

L'objectif déclaré de l'opération spéciale des forces armées de la Russie est la démilitari-

sation et la dénazification de l'Ukraine. Elle vise également à aider les Républiques populaires de Donetsk et de Lougansk, où l'armée ukrainienne a massacré des dizaines de milliers de civils depuis 2014, à repousser l'agression ukrainienne. Les troupes russes ne frappent point des villes et des agglomérations pour éviter des victimes parmi la population civile. Cette opération ne vise pas le peuple ukrainien qui reste le peuple-frère pour les Russes.

La guerre porte toujours des malheurs. Mais celle-là n'a pas commencé aujourd'hui. Le régime à Kiev la menait depuis huit ans au lieu de jouer la carte de dialogue avec le Donbass.

Ambassade de Russie à Brazzaville